

Présentation

Compte tenu de la vive concurrence qui anime le marché de l'immobilier et de l'environnement juridique en perpétuel changement, souvent parsemé de problématiques multi-juridictionnelles, il est essentiel de pouvoir compter sur les conseils avisés et la vision mondiale d'une équipe spécialisée. Que vous soyez investisseur, prêteur, promoteur, propriétaire, locataire, acheteur ou vendeur, nos avocats expérimentés comprennent vos exigences.

Dentons met son expérience et son savoir-faire à votre service pour vous aider à atteindre vos objectifs dans tous vos projets et placements immobiliers. Nos 500 avocats spécialisés en droit immobilier travaillent en étroite collaboration afin de vous faire bénéficier de notre présence mondiale ainsi que de nos réseaux locaux.

Qu'il s'agisse de crédit-bail immobilier, de financement de projets, d'achat et de vente d'immeubles, de promotion immobilière, de construction ou d'investissement, ou qu'il s'agisse de résoudre un différend, vous pouvez compter sur notre équipe mondiale de professionnels de renom, car votre réussite est notre priorité. Si vos besoins dépassent le cadre du secteur de l'immobilier, Dentons vous propose une large gamme de services juridiques partout dans le monde, notamment en matière d'insolvabilité et de restructuration de dette, de conformité environnementale et réglementaire, de montage de sociétés, de fiscalité et de questions transfrontalières.

Les domaines d'activité couvrent:

- Coentreprises, sociétés en commandite et autres types de copropriétés
- Construction
- Contentieux immobilier
- Crédits d'impôt et avantages fiscaux
- Développement commercial
- Développement d'immeubles résidentiels et en copropriété
- Environnement et Ressources naturelles
- Financement immobilier
- Investissements immobiliers
- Occupation et exploitation d'immeubles dans le cadre d'ententes de crédit -bail immobilier
- Partenariats public-privé et projets financés par des intérêts privés (PF1/PF2/PF3)
- Placements immobiliers à l'intention des universités et des établissements d'enseignement supérieur
- Zonage et urbanisme

Vos contacts principaux

Europe



Pascal Schmitz

Associé, Paris

D +33 1 42 68 94 17

pascal.schmitz@dentons.com